

Quelle insertion professionnelle pour les diplômés de l'UCP ?

Chaque année, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'université à 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés à 30 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes supervisées par le ministère et en coordination avec la présidence et les directions du Pilotage et de la Formation.

Cette année le taux de réponse est satisfaisant et se stabilise à 73 %.

L'enquête à 30 mois révèle le processus de l'insertion professionnelle et de la qualité des emplois occupés.

Par rapport à la promotion précédente, l'insertion professionnelle s'est globalement améliorée.

Des différences de situation sont à noter selon la discipline et la spécialité de formation.

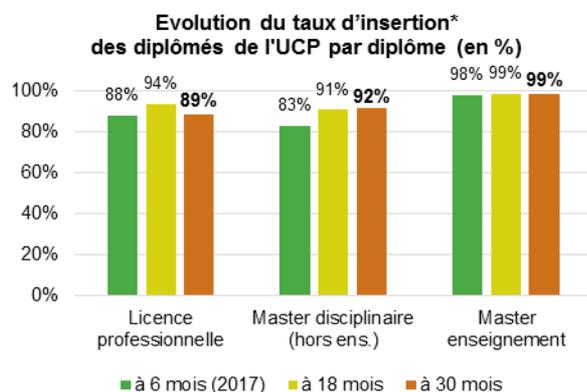
Après une licence professionnelle, le taux d'insertion professionnelle est de 89 %, en légère baisse par rapport à la promotion 2015 mais toujours élevé. Les emplois sont pour la plupart stables et à temps plein. Les emplois de niveau cadre représentent 43 % et sont en hausse de 3 points. Les emplois de niveau technicien ont quant à eux légèrement baissé. Ils sont occupés dans 9 cas sur 10 au sein d'entreprises où la diversification des secteurs d'activités est observée.

Après un master, Le taux d'insertion se maintient à 92 %. Les emplois sont stables, à temps plein, majoritairement de catégorie cadre et pour des salaires élevés. Les conditions d'emploi se sont nettement améliorées par rapport à la promotion 2015.

Les diplômés de master enseignement ont le taux d'insertion professionnelle le plus élevé. Liés à la réussite aux concours de la fonction publique, les métiers sont qualifiés et stables, mais pour des salaires plus faibles.

Pour ces trois types de formation étudiés, les diplômés sont très satisfaits de leur formation.

Un accès à l'emploi qui s'améliore à 18 mois pour la promotion 2016



* Le taux d'insertion rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage.

L'insertion professionnelle est un processus qui évolue dans les premières années de vie active.

Les titulaires de masters enseignement ont une insertion fortement conditionnée à la réussite aux concours de l'Education nationale.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2016, 92 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

Une insertion stable pour les masters

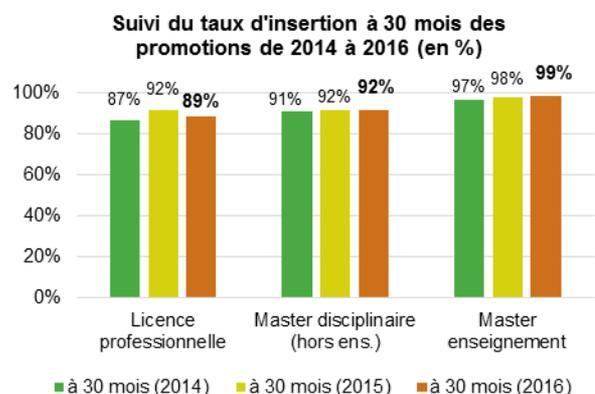
A l'UCP, le taux d'insertion professionnelle est stable pour les diplômés de master par rapport à la promotion précédente : master (=), master enseignement (+1 pt).

Cette stabilité fait suite à une nette amélioration constatée pour la promotion précédente.

La conjoncture joue toujours favorablement. Au 4^{ème} trimestre 2018, le taux de chômage est en baisse en Ile-de-France (à 7,6 % contre 7,8 % en 2017 et 8,7 % en 2016) ainsi que parmi les jeunes de 15-24 ans (18,8 % contre 21,4 % en 2017 et 23,9 % en 2016)

Insee, 2018, taux de chômage au sens du BIT

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle, en diminution de -3 points par rapport à l'année dernière, reste à un niveau élevé : 89 % à 30 mois. Cette baisse, constatée également au niveau national, est en partie imputable à la dégradation de l'insertion observée en Langues Études Internationales (-13 points).



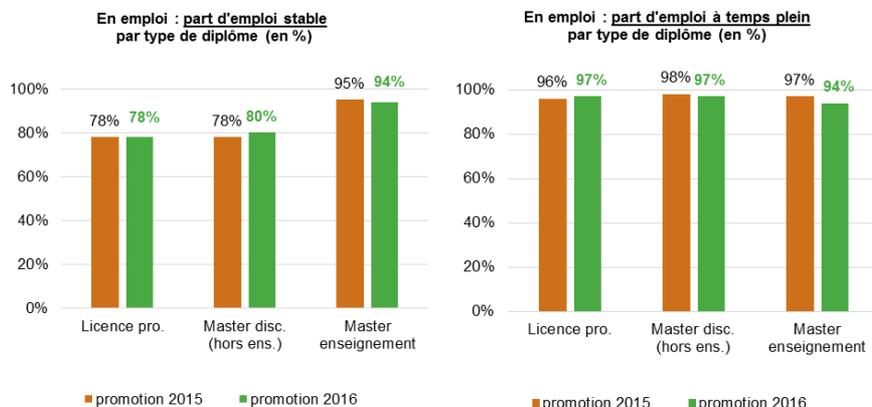
Des conditions d'emploi favorables

L'emploi stable regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

La part d'emploi stable s'améliore par rapport à la promotion précédente en master disciplinaire (+2 pts). La part d'emploi à temps plein est en hausse en licence professionnelle (+1 pt).

Cela fait suite à une nette amélioration qu'avait connu la dernière promotion.

Lecture : 30 mois après l'obtention d'une licence professionnelle à l'UCP en 2016, 97 % des emplois sont à temps plein.



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés de l'UCP en 2016

Des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés

87 % DES DIPLOMES DE MASTER EN EMPLOI SONT DE CATEGORIE CADRE



L'emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (*nomenclature PSC, INSEE*).

Pour la troisième année consécutive, l'emploi de catégorie cadre augmente en licence professionnelle et en master de 3 points par rapport à la promotion précédente.

Lecture : 43 % des emplois sont de catégorie cadre, 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle à l'UCP en 2016.

APRES UN MASTER, LE SALAIRE NET MEDIAN A TEMPS PLEIN ATTEINT 2 350 EUROS PAR MOIS

Diplôme	Salaires net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaires brut médian annuel à temps plein (en €)	Evol. 2015 - 2016
Licence pro.	2 000	31 200	=
Master disc. (hors ens.)	2 350	36 700	+ 6,8 %
Master enseignement	1 900	29 600	=

Le salaire net mensuel médian sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

Le salaire net médian continue de progresser de 6,8 % pour les titulaires de master disciplinaire (après une hausse de 1,5 % entre les promotions 2014 et 2015).

Lecture : Au 1^{er} décembre 2018, la moitié des titulaires de master ont un salaire net mensuel supérieur à 2 350 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 2 350 €.

Des appréciations positives de l'emploi obtenu

Diplôme	Adéquation entre l'emploi occupé et le projet professionnel (%)	Le diplôme était déterminant pour occuper l'emploi (%)
Licence professionnelle	83	68
Master enseignement	90	72
Master dis. (hors ens.)	89	82

L'adéquation emploi/diplôme est définie par le diplômé via une échelle d'attitude.

Les diplômés de licence professionnelle et de master disciplinaire émettent des jugements très positifs proportions relativement similaires.

Les titulaires de master enseignement sont bien plus critiques quand ils et elles évaluent leur rémunération.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

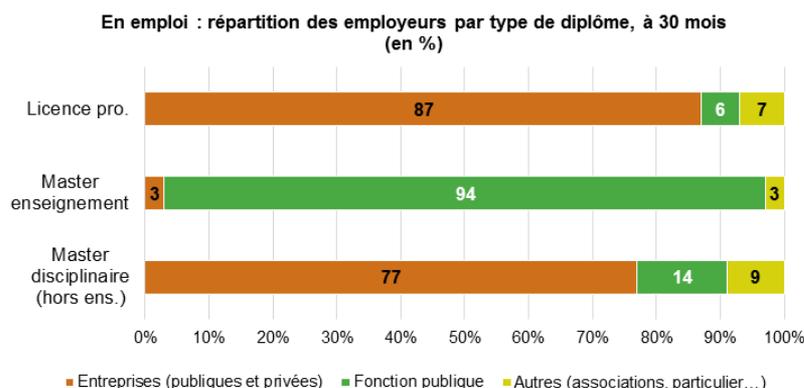
Diplôme	Part de jugement positif sur l'emploi occupé (%)			
	Domaine de formation	Mission à accomplir	Responsabilités	Rémunération
Licence professionnelle	82	93	88	71
Master enseignement	91	92	90	35
Master disciplinaire	88	94	90	70

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

Les caractéristiques des emplois

Les difficultés d'insertion rencontrées proviennent pour partie du fonctionnement et des segmentations du marché du travail. Les conditions d'emploi sont corrélées au type d'employeur, au secteur d'activité et au bassin d'emploi.

3 EMPLOIS SUR 4 AU SEIN D'UNE ENTREPRISE, 30 MOIS APRES UN MASTER



En licence professionnelle, près de 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein d'une entreprise publique ou privée.

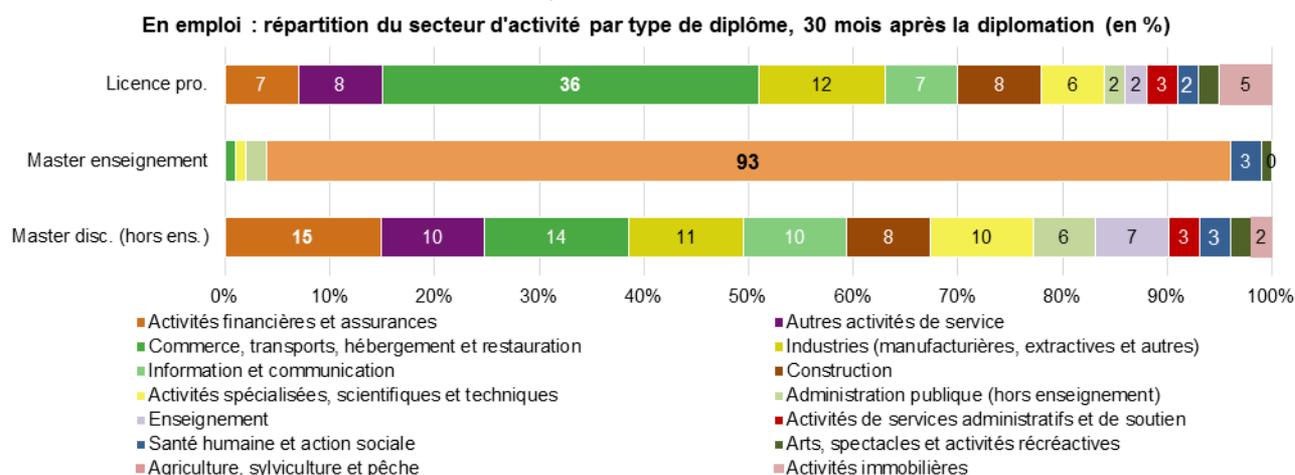
A l'inverse, 9 titulaires de master enseignement sur 10 sont en emploi au sein de la Fonction publique.

Enfin, les 3 quarts des diplômés de master disciplinaire en emploi sont embauchés au sein d'entreprises.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2016, 77 % des diplômés en emploi occupent un emploi au sein d'une entreprise.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

UNE DIVERSITE SECTORIELLE EN MASTER, UNE SPECIALISATION ACCRUE EN LICENCE PRO.



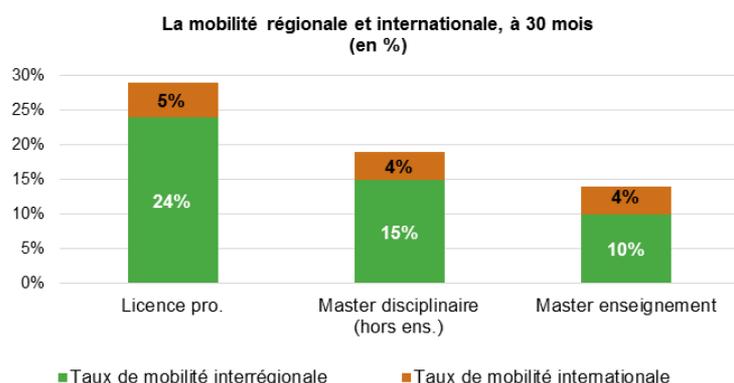
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

Pour le master enseignement, 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein du secteur de l'enseignement.

En licence professionnelle, un tiers des diplômés travaillent au sein du secteur « commerce, transports, hébergement et restauration ». Près de la moitié des autres emplois se répartissent dans 5 autres secteurs : « industries » (12 %), « construction » (8 %), « autres activités de service » (8 %) « activités financières et assurances » (7 %) et « information et communication » (7 %).

En master disciplinaire, les secteurs d'activité sont plus diversifiés et dépendent de la discipline et spécialité de formation. Seuls 3 secteurs sur 14 sont cités à hauteur de plus de 10 % : « activités financières et assurances », « commerce, transports, hébergement et restauration » et « industries »

PARMI LES TITULAIRES D'UNE LICENCE PRO., PRÈS D'UN TIERS QUITTE L'ILE DE FRANCE



Le taux de mobilité interrégionale est plus faible en master disciplinaire (15 %) qu'en licence professionnelle (24 %).

La mobilité est un phénomène qui reste minoritaire pour les universités franciliennes du fait de la présence du bassin d'emploi parisien.

La mobilité internationale ne concerne qu'une faible proportion de diplômés, avec une proportion légèrement plus élevée de licence professionnelle (5 %) que master disciplinaire (4 %).

Lecture : 24 % des diplômés de licence professionnelle ont quitté l'Île-de-France et 5 % sont partis à l'étranger.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

La recherche d'emploi

Les principales difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi (en %)

Raison évoquée	Licence pro.	Master disc. (hors ens.)
Une absence de réponse à vos candidatures	27	41
Un manque d'offre d'emploi dans le secteur recherché	23	39
Un manque d'expérience professionnelle	23	34
Des entretiens sans suite	23	24
Un manque d'offre dans le secteur géographique	20	17
Aucune difficulté rencontrée	39	22

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

En licence professionnelle, près de 4 diplômés en recherche d'emploi sur 10 indiquent ne pas rencontrer de difficultés dans leur recherche d'emploi, contre 2 sur 10 en master disciplinaire.

Parmi les masters disciplinaires, 4 sur 10 évoquent une absence de réponse aux candidatures soumises. 39 % indique un manque d'offre d'emploi dans le secteur recherché et 34 % un manque d'expérience professionnelle, ce qui peut s'expliquer par des candidatures sur des postes à hauts degrés de qualification.

Les principaux critères de choix pendant la recherche d'emploi (en %)

Critère évoqué	Licence pro.	Master disc. (hors ens.)
L'adéquation entre emploi et projet professionnel	70	83
Le lieu géographique	80	54
La conciliation entre vie privée et vie professionnelle	59	54
Le montant du salaire proposé	68	61
Le plan d'évolution de carrière proposé par l'entreprise	50	41
Les perspectives de croissance de l'entreprise	34	15

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

Les critères de recherche d'emploi diffèrent légèrement entre licence professionnelle et master disciplinaire avec en tête pour ces derniers « l'adéquation entre emploi et projet professionnel » (83 %) et « le lieu géographique pour 80 % des licences professionnelles.

La conciliation vie-privée/vie professionnelle est davantage citée par les licences professionnelles que par les masters.

Le salaire proposé est un critère de choix pour une majorité de diplômés en licence professionnelle, ainsi que le plan d'évolution de carrière proposé par l'entreprise.

Les moyens utilisés pour trouver l'emploi occupé

Principaux moyens, services ou techniques utilisés dans la recherche d'emploi, par diplôme (en %)

Licence professionnelle	Master enseignement	Master disciplinaire (hors ens.)
Autres annonces d'emploi (internet, presse) (23 %)	Concours de la Fonction publique (81 %)	Autres annonces d'emploi (internet, presse) (30 %)
Stage de fin d'études ou apprentissage (22 %)	Emploi déjà occupé avant l'obtention de votre diplôme en 2016 (36 %)	Stage de fin d'études ou apprentissage (23 %)
Candidature spontanée (13 %)	Candidature spontanée (5 %)	Réseau de contacts professionnels (15 %)
Emploi déjà occupé avant l'obtention de votre diplôme en 2016 (11 %)	Autres annonces d'emploi (internet, presse) (4 %)	Candidature spontanée (11 %)

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2016 de l'UCP

En master comme en licence professionnelle, les diplômés indiquent de manière identique leurs 5 principaux moyens utilisés lors de leur recherche d'emploi : internet, le réseau, le stage et la candidature spontanée. Ces chiffres rejoignent ceux publiés au niveau national par le Centre d'Études et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications (CEREQ).

On distingue ainsi deux grands moyens de recherche :

- ↳ L'un est l'**axe réseau professionnel et relationnel** (57 % en licence professionnelle et 51 % en master disciplinaire) ;
- ↳ L'autre se rapproche d'une **candidature directe** (37 % en licence professionnelle et 42 % en master disciplinaire).

Pour la promotion 2016, la recherche d'emploi par annonces sur internet ou voie de presse diminue en licence professionnelle de 5 points et en master disciplinaire de 2 points par rapport à la promotion précédente.

Le **concours** reste la voie royale pour les titulaires de master enseignement qui se destinent aux métiers de l'enseignement au sein de la Fonction publique d'Etat.

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de master et de licence professionnelle de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire, soit 2 893 diplômés en 2016 (hausse de 11 % par rapport à la promotion 2015). L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une information complète, disponible pour l'ensemble de nos futurs lauréats.

Le service statistique du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SIES-MESRI) publiera en décembre 2019, les résultats de l'enquête nationale par établissement et discipline de formation. Le champ de collecte de l'enquête nationale ne porte que sur une partie des diplômés de l'UCP. **Les indicateurs UCP et ministère ne sont donc pas comparables.**

L'interrogation des diplômés s'est effectuée entre le 4 décembre 2018 et le 29 avril 2019. L'enquête a été menée par voie électronique et par relance téléphonique sur l'ensemble de la période de collecte.

Diplôme en 2016	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence professionnelle	923 (+12 %)	69 % (-1 pt)	48 % (-1 pt)
Master enseignement	797 (+6 %)	79 % (+3 pts)	82 % (+1 pt)
Master disciplinaire (hors ens.)	1 173 (+9 %)	73 % (=)	53 % (-1 pt)
Ensemble	2 893 (+11 %)	73 % (=)	60 % (=)

Effectif de diplômés par composante

Diplôme	IUT	ESPE	Droit	Langues Etudes Internationales	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et Techniques	Economie et Gestion
Licence professionnelle	438	/	/	133	61	147	144
Master enseignement	/	797	/	/	/	/	/
Master disc. (hors ens.)	/	/	254	65	238	291	325

Résultats détaillés par mention et parcours de formation

Les résultats de l'enquête insertion professionnelle des diplômés ont également été déclinés par composante et intitulé de formation. A chaque intitulé de diplôme correspond une mention pouvant être divisée en spécialité.

Une fiche mention/spécialité n'est réalisée que si les règles de confidentialité sont réunies, soit un effectif d'étudiants et/ou de répondants supérieur à 3 et un taux de réponse supérieur à 50 %. Au vu des effectifs de diplômés et/ou du taux de réponse, plusieurs formations ne peuvent faire l'objet d'une restitution statistique.

Au total, 3 mentions et 21 parcours ne respectant pas les règles de confidentialité ne peuvent être restituées.

Ci-dessous, le détail des résultats disponibles par composante et par diplôme :

Nombre de mentions/parcours pour lesquelles les résultats sont disponibles (nb. de restitution sur nb. total de mentions/parcours)

Composante	Licence professionnelle		Master disciplinaire (hors ens.)		Master enseignement	
	Mention	Parcours	Mention	Parcours	Mention	Parcours
IUT	/	15 sur 15	/	/	/	/
ESPE	/	/	/	/	25 sur 27	35 sur 47
Droit	/	/	11 sur 13	13 sur 20		
Langues Etudes Internationales	2 sur 2	4 sur 4	3 sur 4	3 sur 4		
Lettres et Sciences Humaines	3 sur 3	4 sur 5	10 sur 11	13 sur 14		
Sciences et Techniques	8 sur 8	9 sur 11	13 sur 15	20 sur 26		
Economie et Gestion	4 sur 4	7 sur 12	9 sur 9	16 sur 20		

Fiche des résultats détaillés par parcours relatifs à l'insertion professionnelle à 30 mois :

Contacts : Observatoire de la Vie Étudiante – Direction Pilotage

observatoire@u-cergy.fr – 01 34 25 71 88 / 23 12

Plus d'informations sur : <https://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html>